

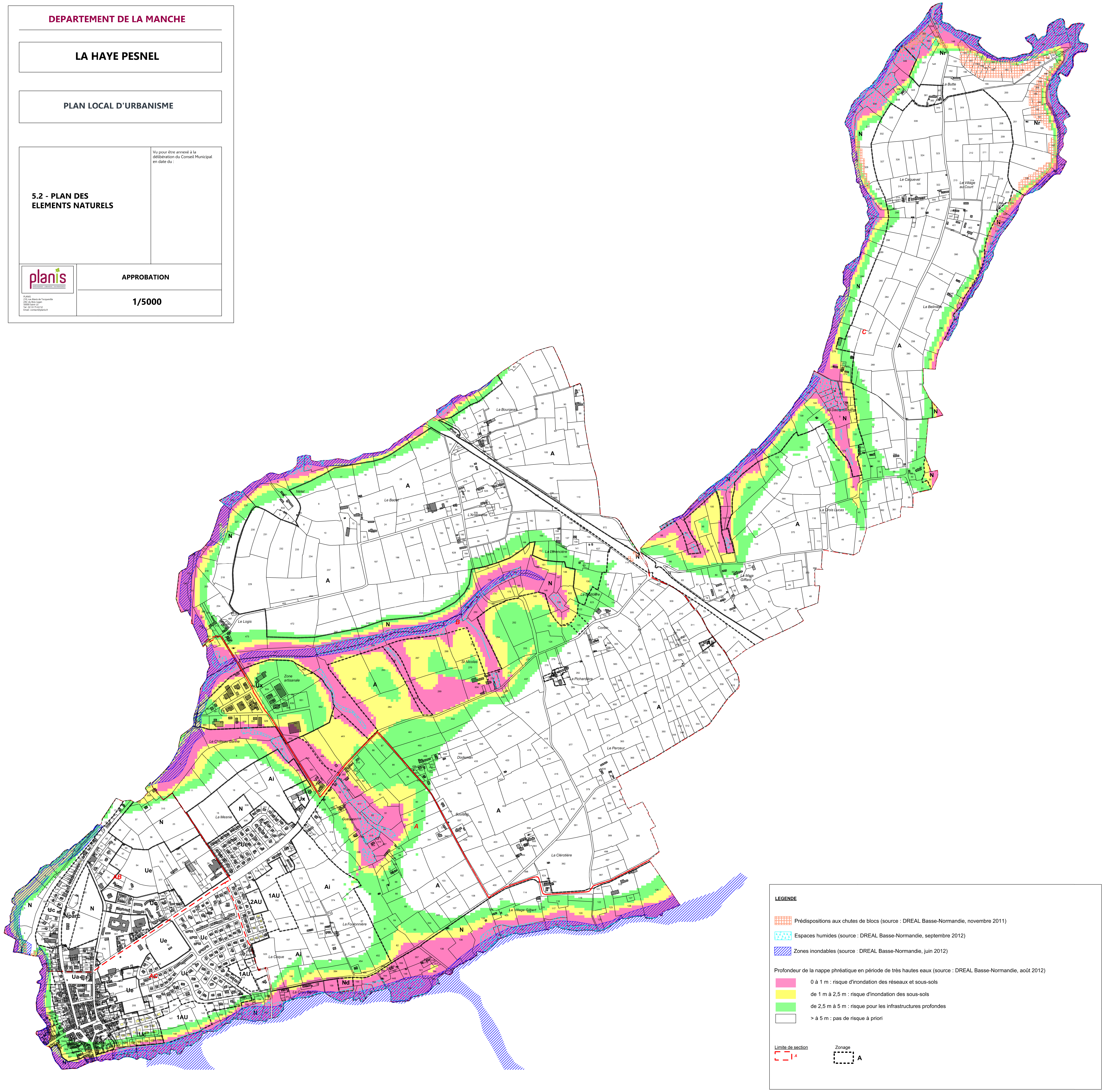
5.2 - PLAN DES  
ELEMENTS NATURELS

Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil Municipal  
en date du :



APPROBATION

1/5000



**LEGENDE**

Prédispositions aux chutes de blocs (source : DREAL Basse-Normandie, novembre 2011)

Espaces humides (source : DREAL Basse-Normandie, septembre 2012)

Zones inondables (source : DREAL Basse-Normandie, juin 2012)

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux (source : DREAL Basse-Normandie, août 2012)

0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols

de 1 m à 2,5 m : risque d'inondation des sous-sols

de 2,5 m à 5 m : risque pour les infrastructures profondes

> à 5 m : pas de risque à priori

Limite de section

Zonage